

# PARTI DES TRAVAILLEURS

---

**30 dirigeants nationalistes togolais à retenir parmi les artisans de la victoire électorale de l'« Ablodé ! », le 27 avril 1958.**

## 3) Paulin AKUETE : le géant du syndicalisme africain !

« AKUETE Paulin, géant du syndicalisme africain », ce fut ainsi qu'Abdoulaye SALAMI, ancien Secrétaire général de l'UNTT, qualifia son camarade et ami décédé le 12 octobre 1997, dans sa 96<sup>e</sup> année, lors de l'oraison funèbre qu'il prononça à son enterrement qui eut lieu dans sa ville natale de Grand Popo au Bénin, le samedi 08 novembre 1997.

Au cours de ces mêmes obsèques, un de ses petit-fils présenta une autobiographie qu'il avait pris le soin d'établir avant son décès. Voici comment il s'y présentait :

*« Je me nomme Paulin Sèvi AKOUETE.*

*Je suis né officiellement le 2 mars 1902 à Grand-Popo, d'après l'acte de naissance qui m'a été délivré à l'époque par le commandant de cercle de ma ville natale. J'ai été formé au Grand Séminaire de Ouidah avec pour désir de devenir prêtre de l'Eglise catholique.*

*Mais, par manque de vocation, je suis alors devenu moniteur puis instituteur de l'enseignement primaire.*

*J'ai débuté ma carrière professionnelle le 1er octobre 1924 à Aného (Petit-Popo) avant de devenir instituteur par voie de concours en 1926. Je fus alors muté sur Lomé et ai exercé mon métier à l'Ecole primaire publique de la route d'Aného, une institution scolaire très célèbre qui a moulé bien des cadres togolais d'aujourd'hui.*

*Mais, pour des raisons de santé, je serai détaché le 3 janvier 1930 au service de l'enseignement en qualité de secrétaire d'académie. L'enseignement suscitera en moi une autre vocation, celle du syndicalisme.*

*Je fus alors élu Premier Secrétaire de l'Association des fonctionnaires et ouvriers du Togo.*

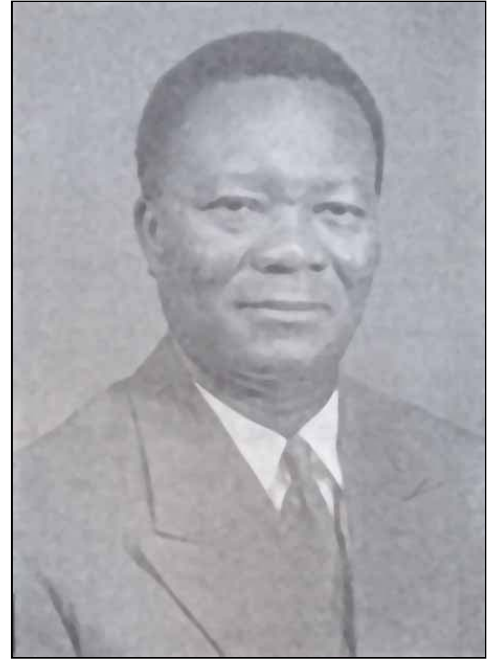
*Je serai détaché du service de l'enseignement pour la Bourse du travail comme syndicaliste permanent.*

*Ma participation à la lutte du peuple togolais pour la liberté et l'indépendance, il faut le reconnaître, était perçue de la part de l'administration coloniale, française évidemment, comme un affront. Il faut me punir. J'étais demeuré plus de dix ans sans traitement mensuel. Devant cette injustice flagrante, j'ai beaucoup bataillé. Nous étions à la fin de la II<sup>e</sup> Guerre mondiale. Je fis la connaissance d'un certain Sylvanus Epiphanio OLYMPIO, gérant de la UAC (United Africa Company), une filiale de la firme britannique Unilever.*

*Nos liens deviendront très étroits à partir de 1946 – 1947 lorsque mon ami s'affirmait comme un véritable leader politique.*

*Après la victoire des nationalistes du CUT (Comité pour l'unité togolaise) aux élections législatives du 27 avril 1958, placées sous le contrôle des Nations-Unies, l'ami Sylvanus fut pressenti par M. Georges Spénale, gouverneur d'alors et haut commissaire de la France au Togo, pour devenir le chef du gouvernement du nouvel Etat indépendant.*

*En formant son cabinet, Sylvanus OLYMPIO me fit appel pour occuper le poste de ministre de la Justice, du Travail, de la Fonction publique et des lois sociales. Mon ami d'enfance, le Dr Hospice Imoru Dominique Abou COCO, médecin, gynécologue et chirurgien sera, lui, nommé au département des finances et des Affaires économiques.*



*Après le putsch militaire du dimanche 13 janvier 1963 soldé par la mort du Président OLYMPIO, j'ai été contraint de partir vivre en exil. Depuis lors, j'étais à Grand-Popo (dans ma maison à Hounsoucoué-Plage). »*

Revenons sur l'oraison funèbre présentée par Abdoulaye SALAMI, ancien Secrétaire général de l'UNTT, la centrale syndicale créé en 1959 et dissoute en 1972 par le régime d'Eyadéma, pour dire qu'elle permettait d'élargir la connaissance de Paulin AKOUETE lorsqu'il y disait notamment :

*« Vous étiez quelques braves à élaborer discrètement avec les camarades français, la stratégie de pression sur un point précis à la Conférence de Brazzaville en 1944 : obtenir la reconnaissance du droit syndical dans les colonies, et vous aviez eu gain de cause.*

*A la fin de la IIe Guerre mondiale, après la promulgation des textes autorisant les syndicats, tu as créé l'Union des syndicats confédérés du Togo (USC) que tu devais diriger jusqu'à l'indépendance du Togo.*

*L'Union des syndicats confédérés du Togo, né comme une section territoriale de la CGT Unitaire (N. B. : CGT-U de France) qui devait, avec la guerre froide, se scinder en CGT et en CGT-FO.*

### **I<sup>er</sup> ACTE :**

*Avec la tension des débats sur le plan Marshall des années 1947 – 1948, le premier acte de grande importance posé par lui et qui devait révéler la stature de notre camarade Akouété Paulin, ce fut de déclarer les syndicats togolais autonomes, c'est-à-dire non affiliés ni à l'une, ni à l'autre tendance. Notre objectif politique était l'indépendance.*

### **L'ACTE II :**

*C'est la participation à la grande grève pour l'obtention du Code du travail d'outre-mer de 1952.*

*Pratiquant du syndicalisme autonome, le camarade Akouété Paulin a été l'émule de son ami Sékou Touré dans les années 1956 pour la désaffiliation des centrales métropolitaines, afin de mieux coller à la politique d'émancipation des peuples africains.*

### **L'ACTE III :**

*C'est ainsi que (Acte III) lors de la création de l'UGETAN à Cotonou, l'Union des syndicats confédérés du Togo devait abandonner son autonomie sur le plan africain et être membre fondateur à ce Congrès qui a confié le Secrétariat général à Sékou Touré.*

*Je passe volontiers sur tout le travail quotidien du syndicaliste que le camarade Akouété Paulin a mené avec brio et qui sera couronné par ce que j'appelle l'acte quatre en 1958.*

### **L'ACTE IV :**

*Il fallait voir l'homme dans toute sa force, en action au diapason de la masse des travailleurs.*

*En effet, c'est en 1958 qu'au Togo, sous l'égide de l'ONU, il y a eu des élections pour savoir si oui ou non le peuple voulait l'indépendance.*

*Depuis 1956, nous avons l'autonomie interne de la Loi-cadre, et le parti au pouvoir avait pris toutes ses dispositions pour frauder systématiquement. C'est alors qu'intervint le syndicat en la personne du camarade Akouété Paulin pour peser de tout son poids dans la balance au nom du droit de vote des citoyens-travailleurs mettant la puissance administrante devant ses responsabilités.*

*Il fallait suivre des échanges de lettres entre le camarade Akouété Paulin et le Gouverneur Georges Spénale qui essayait de se laver les mains à la Ponce Pilate.*

*Enfin, c'est le préavis de grève signé du camarade Akouété Paulin qui a permis la correction des listes électorales et les élections du 27 avril 1958 remportées par les nationalistes.*

*C'est pourquoi, le 27 avril sera retenu comme jour de la fête nationale du Togo depuis 1960.*

*C'est aussi en reconnaissance de tous ces combats que le camarade Akouété Paulin sera appelé comme ministre dans le premier gouvernement du Togo indépendant.*

*Ce n'est donc pas par hasard qu'on associe, au Togo, le nom du premier président Sylvanus Olympio à celui d'Akouété Paulin comme c'est le cas : en Tunisie, de Habib Bourguiba et Ferhat Hached ; au Ghana, de N'Krumah – Georges Padmore et John Tettegah ; au Kenya, de Jomo Kenyata et Tom M'boya ; pour la PAFMECA : Julius Nyeréré et Tom M'boya.*

*Avec ces autres géants, vous appartenez tous à l'histoire. »*

*(Dossier publié dans le supplément de Nyawo, journal de l'OTTD, n° 51, 8 décembre 1997)*